

Commune de Gréalou

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 2 Mars 2023

- - -

Le 2 mars 2023 à 20h, se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 22 février 2023 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :

M. Gilles BELLIVIER, Mme Mélanie FAGES, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Étaient absents, les conseillers municipaux suivants : - M. Emmanuel SAILLY M. Jean-Marc LACROIX,

Pouvoirs : -1

Nombre de conseillers en exercice : 10 **Nombre de conseillers présents : 8** **Votants : 9**

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

Accueil des participants

-

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Mélanie FAGES est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

-

Michel VÉDRUNE

Le procès-verbal du conseil municipal du 26 Janvier 2023 a été transmis aux conseillers pour corrections

✓ **Le PV est approuvé par 9 voix pour 0 abstentions 0 voix contre**

2. Avenant à la convention avec l'APEAI Tarification cantine

-

Michel VEDRUNE

A compter du 1^{er} mars, le tarif des repas évoluera de 4.40 € à 4.52€

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

3. Proposition d'adhésion à l'AMFR

- Michel VEDRUNE

Le maire propose que la commune de Gréalou adhère à l'Association des Maires Ruraux de France. Cette association semble plus proche des besoins des communes rurales.

Le montant de la cotisation annuelle est de 100 €.

Voir annexe 1

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

4. Syndicat Mixte Limargue-Segala . Adhésion de Bagnac et le Trioulou -Michel Vedrune

Les communes de Bagnac et le Trioulou souhaitent rejoindre le Syndicat mixte Limargue-Segala

Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre

5.Projet auberge : Assistance CDG pour déposer le dossier MAPA du MOE

-

-Nathalie MASBOU

L'appel d'offre pour recruter un Maitre d'œuvre (MOE) via un Marché Public à Procédure Adapté (MAPA) se fait sur une plateforme unique nationale.

La saisies des données et le suivi de l'opération est une procédure complexe.

Le Centre de Gestion (CDG) propose une assistance pour ce type de dossier.

Le montant de cette assistance est de 110€

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

5bis. Projet auberge : Validation du PATED- Projet Architectural et technique Détaillé

-

-Nathalie MASBOU

Dans le cadre de l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre, le Projet architectural et technique détaillé doit être validé. Celui-ci a été relu et amendé par la commission auberge.

✓ **Les conseillers municipaux présents valident ce document avec 9 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

6.Demission de Mélanie Fayet validation des nouveaux représentants et suppléants des commissions-

Michel VEDRUNE

	TITULAIRE	REPLACANT
SYDED	Gilles BELLIVIER	Nathalie MASBOU
SDAIL	Nathalie MASBOU	Mathilde VEDRUNE
TE 46	Serge GALES	Nathalie MASBOU
CAUE	Nathalie MASBOU	Claudine LACROIX
GRAND FIGEAC économie	Jacques FOUCHER	Gilles BELLIVIER

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

7. Personnel : recrutement contrat PEC suite au départ de Mme Lascroux -Michel VEDRUNE

Suite au départ de Mme Lascroux Marie, des entretiens d'embauche ont eu lieu en vue du recrutement pour un poste à pourvoir au 13 mars. Proposition d'embauche de Mme CHATELLIER 22h hebdomadaires.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

8. Toiture église : sélection de l'entreprise pour la réalisation des travaux - Michel VEDRUNE

Suite à l'appel d'offre, 3 devis ont été reçus en mairie, après consultation des devis et avis de l'architecte en charge du dossier, nous pouvons procéder à la sélection de l'entreprise.

Après examen des devis, l'entreprise Breil à été retenue. **Nous restons toutefois dans l'attente de l'avis de l'architecte des bâtiments de France pour valider ce devis**

L'entreprise Breil à été contactée pour la remise en état de la bâche.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

9. Projet auberge : nomination de Nathalie MASBOU en tant que référente pour la commission réhabilitation et pour la commission travaux - Nathalie MASBOU

Afin de faciliter les échanges internes et externes dans le cadre de ces commissions, il semble important de nommer un référent pour ces commissions.

Cette nomination pourra aussi valider la possibilité d'intervention de Nathalie MASBOU sur la plateforme MAPA dans le cadre du recrutement d'un MOE.

Compte tenu du retrait de la candidature de Nathalie Masbou , nous remettons ce point à l'ordre du jour du prochain conseil.

A ce stade de la discussion, Nathalie Masbou nous présente sa lettre de démission de son poste de 3 -ème adjointe, tout en restant membre du conseil Municipal.

COMMISSIONS

1. POINT PLUI

-Jacques FOUCHER

La commission avait déjà travaillé pour proposer 3 priorités pour les terrains constructibles. Ces propositions viennent d'être envoyées au Grand Figeac pour validation.

Une rencontre SEM/ENOE/commune de Grealou à eu lieu afin de voir comment la SEM (Société d'Economie Mixte Lot Energie) pourrait intégrer le projet, de manière à conforter l'implication des instances locales dans le montage financier et la gouvernance du parc photovoltaïque. La SEM doit proposer un projet de convention avec ENOE. ENOE a ensuite 1 mois pour valider et/ou amender la proposition en lien avec la commune de Grealou.

QUESTIONS DIVERSES

1. ENFOUISSEMENT RESEAUX

-Jacques FOUCHER

Dans le cadre du raccordement du château d'eau à la Dordogne, plusieurs canalisations vont être remises à neuf et des travaux vont être prévus fin 2023 début 2024. Cela donne l'occasion d'envisager l'enfouissement des câbles électriques sur la portion concernant la traversée du village (qui pourrait être subventionnable à hauteur de 80%)

2. GR* DE PAYS (GR*P) Création d'un tronçon « Vallée et Causses du Quercy »

(voir annexe 2)

Pour info

3. Rencontre avec le Grand Figeac

- Michel VEDRUNE

Le Grand Figeac contrairement à d'autres communauté de commune n'a pas d'enveloppe de fonds de concours et ne pourra pas subventionner le projet auberge.

La séance s'est terminée à 22H15.

Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 6 avril à 20h30, à la mairie.

Il clôt la séance.

A Grealou, le 02/03/2023.

La secrétaire de séance :
Mélanie Fages

Le Maire :
Michel VÉDRUNE